

Paris, 18 avril 2024

**AVIS AUX PORTEURS DU FONDS
OSTRUM SRI MONEY**

(Codes ISIN : Part I-C : FR0007075122/ Part I-D : FR0010894964 /
Part R : FR0011563535 / Part RE : FR0013298965 / Part T : FR0013299245
Part N : FR001400FJ16 / Part I 1 : FR0013358934 / Part R 1 : FR0013358942)

Nous vous informons des modifications suivantes apportées au FCP OSTRUM SRI MONEY ci-après « le Fonds » :

- Le Fonds détiendra désormais une proportion minimale de 20% d'investissement durable. En conséquence une nouvelle annexe précontractuelle « SFDR » est attachée au prospectus du Fonds,
- Le montant minimal de première souscription des parts I-C (code Isin : FR0007075122), I-D (code Isin : FR0010894964) et I 1 (code Isin : FR0013358934) est augmenté de Néant à 100 000 euros.

Ces modifications entreront en vigueur le 25 avril 2024.

Il n'y a pas d'autre modification sur le Fonds.

Le prospectus intégrant l'annexe SFDR est disponible auprès Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Il peut vous être adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Service Clients
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS